

DE CESF

Diplôme d'État Conseiller Économie Sociale Familiale

Le Conseiller en Économie Sociale Familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation, santé. Le CESF intervient auprès des personnes en situation de précarité, ou ayant des difficultés financières, ou connaissant des problèmes d'accès au logement, de surendettement, de chômage. Son action s'inscrit aussi dans les problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap, de protection de l'enfance...

Son intervention privilégie une finalité éducative et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes. Ces compétences vont permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les difficultés de leur vie quotidienne.

Le CESF favorise la participation active et permanente des usagers/habitants, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités, afin qu'ils puissent progressive-ment accéder à leur autonomie et à la maîtrise de leur environnement domestique.



Lieux de formation

Institut de Richemont

12 route de l'ancien séminaire
16370 CHERVES-RICHEMONT
Tél 05 45 83 16 49
www.institut-richemont.fr
mfr.richemont@mfr.asso.fr

IRTS Poitou-Charentes

1 Rue Georges Guynemer
86000 Poitiers
<https://www.irts-nouvelle-aquitaine.org/>



- Formation initiale en alternance
- Formation en apprentissage
- Formation professionnelle

Prérequis

- Être titulaire du Brevet de Technicien Supérieur en Économie Sociale Familiale
- Bénéficier d'une validation de ses études, de ses expériences professionnelles ou de ses acquis professionnels

Conditions d'admission

- Etude du dossier du candidat
- Entretien avec un jury après avoir obtenu un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou un autre financement

Tarifs

- Nous consulter



LE CONTENU EN ALTERNANCE

EN ENTREPRISE

560 heures

La formation par alternance associe les mises en situations professionnelles en entreprise et une formation à l'Institut.

- Par période de 1 à 2 semaines en centre de formation et 2 à 4 semaines en entreprise
- 16 semaines minimum de stage en entreprise
- Les périodes en entreprises s'effectuent auprès d'un conseiller(e) en Économie Sociale Familiale.
- Formation rémunérée selon la législation en vigueur
- Pas de frais de scolarité pour les apprentis
- Financement de la formation : possibilité par le Conseil régional et le Pôle Emploi, les entreprises et les OPCA, financement personnel
- Statut : contrat d'apprentissage, salarié d'entreprise dans le cadre d'un plan de formation, contrat de professionnalisation, demandeur d'emploi.

EN CENTRE DE FORMATION

540 heures

Domaines de formation :

- Conseil et expertise à visée socioéducative dans les domaines de la vie quotidienne - 140 heures.
- Intervention sociale - 250 heures.
- Communication professionnelle - 40 heures.
- Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter institutionnelles - 90 heures.
- Langue vivante étrangère / séjour linguistique - 20 heures.



Conditions d'examen

- 83% Contrôle continu (CCF)
- 17% Epreuves terminales

Après la formation

Vie active :

Exercer en tant que travailleur social dans les collectivités, les organismes sociaux, techniques ou éducatifs (Conseil Départemental, CCAS, Centres socioculturels, CAF, bailleurs sociaux, centres d'hébergement, MSA,...)

“

Nos Plus



Accompagnement dans la méthodologie de recherche d'entreprises

Enseignements dispensés par des professionnels qualifiés

Voyage d'étude à l'étranger

Cadre de travail agréable avec restauration sur place et possibilité d'hébergement

Partenariat entre l'IRTS (Institut Régional du Travail Social) Poitou-Charentes où sont dispensés certains cours, l'Université de Poitiers et l'Institut de Richemont

L'IRTS forme à l'ensemble des métiers du Travail Social du niveau V au niveau I